

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNE DE LABASTIDE D'ANJOU
Délibération du Conseil Municipal n° 36 / 2022

	Séance du 18 Juillet 2022
Date de convocation : 11 Juillet 2022	L'an deux mil vingt-deux, le 18 Juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Nathalie NACCACHE, Maire.
Membres en exercice : 15	
Présents : 9	Présents : Mesdames et Messieurs Christophe AYRIBIE - Max BACHARAN – Jérôme BARTHES - Brigitte BUISSON – Pascale CAUNES - Claire DARCHY - Walter EDLINGER - Nathalie NACCACHE - Annie STEMER
Votants : 9	
Secrétaire de séance : Annie STEMER	Absents excusés : Mesdames et Monsieur Thierry BACQUIE – Alain GALINIER - Jean-Yves GONZALES - Anne PHILIPPE – Christian PIERRE - Chantal VILOTTE
Domaine :	9 Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétences des communes
Objet :	Modification du bureau de vote

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux derniers scrutins électoraux se sont tenus à l'espace associatif récemment construit.

Madame le Maire fait part de l'espace de ce bâtiment adapté à la tenue de scrutins, de ses lieux de stockage de matériel, de son accessibilité et également des places de stationnement.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de transférer le bureau de vote de la salle des fêtes Grand Rue à l'Espace Associatif situé Route de la Diligence.

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE de transférer le bureau de vote à l'Espace Associatif situé Route de la Diligence

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus, et ont les membres présents, signé au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L2121-7 du C.G.C.T.
 LABASTIDE D'ANJOU, le 18 Juillet 2022

Le Maire,
Nathalie NACCACHE



Rendue exécutoire par :
Affichage en mairie :

26 JUL. 2022